

■



MONT SAINT AIGNAN

Ville de Mont-Saint-Aignan

Seine-Maritime – 21 150 habitants

Recrute

Par voie statutaire ou contractuelle

Son Responsable de la communication et des manifestations publiques

Missions :

Vos principaux objectifs seront la mise en œuvre de la politique de communication de la Ville en liaison avec la Direction générale des services et le Cabinet du Maire.

Vous encadrerez une équipe de 5 personnes et assurerez les missions suivantes :

- Gestion du budget
- Validation et enrichissement des chemins de fer des supports municipaux
- Contrôle des documents de communication issus des services extérieurs en vue d'une validation définitive par le Maire
- Pilotage de la mise en forme des supports de communication
- Réalisation d'un bilan annuel d'activités pour l'ensemble du service
- Participation avec la Direction informatique à l'évolution des outils de communication informatique
- Conception et rédaction de documents de communication
- Gestion des relations Presse de la Ville en relation avec le Cabinet du Maire et contrôle des informations quotidiennes transmises
- Coordination des manifestations publiques
- Impulsion et suivi de la communication interne

Profil :

- De formation supérieure dans le domaine de la communication et disposant d'une expérience similaire d'au moins 3 ans.
- Doté de réelles capacités d'initiatives et d'autonomie, vous disposez de bonnes compétences managériales et vous êtes force de proposition.
- Motivé, vous faites preuve de qualités relationnelles et de facultés d'adaptation.
- Grande disponibilité
- Permis B

Conditions de recrutement :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire
- Temps complet
- Prime de fin d'année
- Collectivité affiliée au CNAS

Adresser une candidature manuscrite, un curriculum vitae et une photo

avant le 15 décembre 2009

à Monsieur le Maire - Hôtel de ville - BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex